

## **CERCLE ROYAL MARS ET MERCURE a.s.b.l. – CLUB DE CHARLEROI**

### **ASSEMBLEE GENERALE DU 17 FEVRIER 2024**– « Atelier-Traiteur L.Bonnet », Montigny-le-Tilleul

**Présents** : A.Bertollo, D.Beumier, G.Charlier, P.Degreef, A.Fastrez, Cl.Legrand, R.Lemaire, B.Mercier, R.Paris, P.Renard, A.Verly.

**Excusés** : P.Barbarin, A.Hoebeke, Cl. Naviaux, Y. Noël, G.Petit-Barreau, J.Polart.

Le Président, Bernard Mercier, accueille les participants réunis dans les locaux de l'Atelier-Traiteur Laurent Bonnet, Membre du Club.

Il cède la parole à Raymond Lemaire, Secrétaire du Club CHA, pour le déroulement logique de l'ordre du jour de l'A.G.

**1/P.V. de l'Assemblée Générale du 17/2/2023** : Le P.V., repris dans la revue du 1<sup>er</sup> trimestre 2023, est approuvé, à l'unanimité.

#### **2/Rapport du Président:**

Le Président fait un bilan rapide de la nouvelle formule de réunions, formule adoptée suite au sondage réalisé en 2023.

Les réunions se tiennent donc le samedi midi, en hiver, et le vendredi soir, à la bonne saison. Le nombre moyen de participants n'évolue pas beaucoup et c'est une préoccupation. Par ailleurs, on a réduit le nombre de repas-conférence à 4 sur l'année, du moins en principe. Encore faut-il trouver des orateurs. Il est demandé à chaque membre de voir s'il peut amener l'un ou l'autre conférencier.

Conférences de qualité, excursion d'une journée avec thème attractif, ce sont des pistes. Merci à Claude NAVIAUX, qui planche sur le sujet « excursion ».

Par ailleurs, le nombre de membres se réduisant, il est demandé à chacun de voir, parmi ses connaissances, si quelqu'un partageant nos vues et répondant aux critères établis serait à contacter.

Enfin, la perception de la cotisation 2024 sera demandée par mail et par courrier pour les membres non-informatisés, d'ici peu. Elle sera payable pour le 31 mars au plus tard. Le montant de 70 euros pour l'année 2024 n'a pas changé : cela a été décidé lors de l'A.G. précédente.

Après la rencontre du Nouvel-an dernier et cette A.G., les activités prévues pour cette année seront reprises dans notre brochure trimestrielle.

#### **3/Rapport du Secrétaire :**

Raymond Lemaire informe les participants quant aux mouvements parmi les membres : l'année 2023 avait débuté avec un effectif, pour notre Club M&M CHA, de 31 membres en ordre de cotisation 2022.

Nous avons accueilli, au mois de mai 2023, une nouvelle membre, Geneviève Vastrade, Veuve de notre P.P. Alain Arys. Donc, notre effectif actuel, en ce début 2024, est de 32 membres, dont 20 officiers, soit la majorité de nos membres. Les statuts actuels sont donc toujours respectés. Pour rappel, tous nos membres sont maintenant effectifs, comme le stipulent les statuts nationaux.

Il est ensuite question des mouvements parmi les gestionnaires du Comité. Pour rappel, notre Président Aldo Bertollo, au cours de sa 7<sup>e</sup> année de présidence du Club (au mois d'août 2022), avait remis sa démission et avait été remplacé par le Vice-Président-Webmaster Claude Legrand, en qualité de Président ad intérim.

Au cours de la réunion du Comité de Gestion de septembre 2022, Bernard Mercier, Chef de Protocole et Editeur de la revue du Club, avait accepté la mission de Vice-Président, au même titre que Guy Charlier, et notre membre Pol Barbarin avait accepté de reprendre la fonction de Chef du Protocole.

A l'A.G. de février 2023, Bernard Mercier, Vice-Président, a accepté la mission de Président du Club.

Ainsi que l'ordre du jour de l'A.G. l'indique, il n'y a pas d'élections statutaires, cette année 2024.

Par ailleurs, nous avons acté la démission de Daniel HERBECQ et Serge TAILDEMAN en qualité de membres du Comité de Gestion. Nous les remercions pour le travail accompli et l'aide apportée. Malgré l'appel lancé, nous n'avons pas reçu de nouvelles candidatures de gestionnaires.

Au niveau des activités 2023, nous avons organisé la soirée de gala-remise des vœux de nouvel-an, ainsi que la soirée de l'A.G., avec passation de pouvoirs, 2 déjeuners-conférences, 2 déjeuners coude-à-coude ou de retrouvailles, 1 activité de visite d'Exposition, à Nivelles, suivie d'une soirée-conférence et nous avons assisté au repas de Corps du CRORC. Nous avons participé aussi à une croisière sur la Moselle, au Grand- Duché de Luxembourg. Nous avons vécu, en décembre 2023, avec succès, le 90<sup>e</sup> anniversaire de notre Club et nous organiserons, en 2025, la Journée Nationale du Cercle.

D'autre part, nous nous sommes réunis en A.G. annuelle du Club. Nous avons tenu une réunion de bureau et 5 Comités de gestion, en visio-conférence. Lors de la soirée de gala du Club, en ce début 2024 (remise des vœux), nous nous sommes réunis en présentiel.

Il est prévu, au cours de ce premier semestre 2024, après la remise des vœux avec repas de gala, à midi, et l'A.G à midi, avec repas, un repas de midi, avec conférence, le samedi 16/3/24 et, en soirée, le 12/4/24, un diner-conférence. De même le vendredi 24/5/24. Le BBQ annuel aura lieu le samedi 29/6/24, à midi.

Prévisions pour le second semestre 2024: le vendredi 6/9/24 (repas de retrouvailles OU une activité extérieure), le samedi 28/9/24, la Journée Nationale M. et M. à Middelkerke, le samedi 28/9/24 également, la Cérémonie du Pardon à Marchienne-au-Pont (le Vice-Président, Guy CHARLIER représentera notre club et recevra le drapeau remis symboliquement au président du club organisant la JN l'année suivante. Le vendredi 11 octobre, ce sera un repas-conférence (en soirée). Rien d'encore programmé pour novembre (en attente des précisions pour le repas de corps du CRORC, auquel nous nous joindrons). Rien encore de décidé pour décembre. Le comité de gestion y pourvoira en temps utile.

#### **4/Rapport du Trésorier:**

Roland Paris, Trésorier, remercie Guy Charlier, Vice-Président, de l'avoir suppléé pendant son incapacité.

Pour des raisons d'organisation de la comptabilité, il convient de veiller à éviter d'effectuer tout versement en fin d'année si celui-ci est destiné à une activité ou cotisation prévue l'année suivante. Il faut attendre le début d'année. Par ailleurs, il est indispensable d'être précis dans la rédaction de la communication des paiements, afin de faciliter la tâche au Trésorier.

Les activités de 2023 ont enregistré des dépenses supplémentaires, notamment pour la réception spéciale du 90<sup>e</sup> anniversaire...

Au niveau des cotisations 2023, tout a été versé à temps.

Les comptes, tant en recettes qu'en dépenses (bilan de l'exercice 2023) ont été jugés corrects par les vérificateurs aux comptes (voir ci-dessous).

Notre gardons un fonds de réserve largement suffisant, malgré notre déficit de cette année.

Pour rappel : le paiement des activités mensuelles et autres doit être effectué à temps (au plus tard, fin de la semaine précédente). La cotisation annuelle doit être versée, au plus tard, pour le 31 mars de l'année en cours.

L'abonnement à la revue (personnes extérieures au club) reste fixé à 10 €.

Au niveau bancaire (C.B.C.), la problématique est compliquée et non encore résolue, quant aux gestionnaires du compte... Dossier en cours.

#### **5/Rapport des Vérificateurs aux comptes :**

Fernand Simon, excusé, a marqué son approbation des comptes, toutes vérifications faites, et a mentionné sa parfaite satisfaction au Trésorier, quant aux finances de 2023. Il en est de même de Daniel Beumier, qui s'est montré également très satisfait du travail accompli, tant au niveau du bilan actuel qu'à celui du budget proposé pour 2024 (cf. ci-dessous).

#### **6/ Approbation des Comptes et décharge au Comité de Gestion et aux Vérificateurs :**

Les comptes 2023 sont approuvés par l'Assemblée Générale et décharge complète est donnée au Comité de Gestion.

#### **7/Présentation - approbation du budget 2024 :**

Le Trésorier, Roland Paris, présente, en synthèse des postes importants habituels, le budget 2024, sur base des activités envisagées (réunions mensuelles, voyages éventuels, etc.): un équilibre se dégage, notamment par le fait d'une certaine prudence quant aux dépenses d'activités non prévues et parce que le Cercle National impose des budgets en positif... A remarquer qu'une gestion rigoureuse sera maintenue. Mais Il est à souligner également que nos réserves restent positives.

Le budget est donc approuvé, à l'unanimité.

Au niveau de la cotisation annuelle, étant donné le contexte sanitaire antérieur, la hausse du coût de la vie, le return de 25 euros pour le Cercle, les statuts et après discussion, l'A.G. 2023, pour rappel, avait décidé d'augmenter la cotisation à **70 euros, ceci déjà à partir de 2023. La cotisation annuelle est maintenue à 70 € pour 2024, à verser avant le 31 mars 2024.** Le Secrétaire lancera incessamment le traditionnel appel à cotisation.

#### **8/Nomination des Vérificateurs aux comptes :**

Fernand Simon, absent, a accepté de représenter sa candidature pour un mandat d'un an. Daniel Beumier présente également sa candidature. Ils sont élus à l'unanimité.

L'AG prend acte de l'intérêt de Pierre Renard, en cas de besoin, pour cette mission.

#### **9/. Divers :**

**-Passage du Club en A.S.B.L.** (comme les Clubs de Gand et Bruges) ? Notre PP Pierre-Emmanuel Cornil, Avocat et Membre de notre Club, considère que, dans la situation actuelle, notre club est suffisamment protégé et que ce passage n'apportera rien en plus. La question reste en suspens jusqu'à nouvel ordre.

- **Transfert de membre** : notre membre Alain Fastrez a souhaité, pour raisons personnelles, être transféré au Club de Mons. Les présidents concernés (MM CHA et MM MON) ont donné leur accord. L'OA du Cercle ratifiera. -

-**50<sup>e</sup> anniversaire du Club Luxembourg (clubs Kempen/Luxembourg/Charleroi) -Commando de l'Amitié** : mercredi 27 mars 2024 – repas = 50 euros.

-**Fin d'Assemblée**: Les participants sont ensuite conviés à rejoindre la salle du repas, où nous attendent les épouses et invités.

B. MERCIER, Président

R.LEMAIRE, Secrétaire

-